ROUBAIX

SOUSCRIPTION POUR LA LUTTE

Des carnets et des listes de souscription pour couvrir les frais des élections municipales sont à la disposition des secrétaires des groupes et des sections, au local « La Paix », au bureau du secrétariat de la section Roubaisienne.

C'EST FAUX !

Le *Journal de Roubaix*, dans son article paru hier matin en tête de la locale, insinue que toute surveillance, tout contrôle ont été empêchés aux adversaires du Parti ouvrier, lors des élections du 3 mai dernier.

C'est faux !

Il ose dire que les présidents et les assesseurs des bureaux ont été choisis exclusivement dans le Parti Ouvrier.

C'est archi-faux.

Aux élections du 3 mai dernier, il y avait *dans les dix-sept sections d'octroi*, des membres de l'Union Sociale et Patriotique qui faisaient partie du bureau, soit comme assesseurs, soit comme secrétaires.

C'est sous leurs yeux, sous leur contrôle que les élections ont été faites.

Nous mettons au défi le *Journal de Roubaix* de pouvoir dire le contraire. Nous le défions de citer des bureaux où ses amis n'étaient pas représentés.

Nous attendons sa réponse.

LE MEURTRE

de la rue des Longues-Haies à Roubaix

L'instruction

Hier matin, les nommés Jean-Baptiste Van Meenen et Charles Batteur, que le Parquet a décidé de maintenir en état d'arrestation, ont été transférés à Lille.

Contrairement à ce qui avait été dit, le couteau trouvé dans la poche de Van Meenen lui appartenait bien. Des ouvriers travaillant avec lui ont affirmé s'en être servi souvent à l'atelier. Il n'y a donc plus aucun doute sur ce point.

Malgré cette preuve évidente, Van Meenen continue toujours à dire que cette arme — ou cet outil — ne lui appartient pas. C'est peut-être bien à cause de cela que son arrestation a été maintenue. On ne croit pas, en effet, qu'il soit l'auteur de la mort de Vermeire. Quand il fut conduit au poste dans la nuit du dimanche et qu'on le trouva nanti du couteau, on vérifia l'arme : elle n'était aucunement maculée de sang.

De l'avis de tous, il est certain que si c'était ce couteau qui eût percé le cœur du malheureux jeune homme, il serait resté du sang dessus, d'autant plus que dans la lame il y a une large rainure qui sert pour l'ouvrir. On a, en effet, répétons, il n'y avait aucune trace de sang sur l'arme trouvée dans la poche de Van Meenen.

On ne sera pas fixé sur cette malheureuse affaire avant que Bovart, qui a fui en Belgique, ne soit arrêté. C'est sur lui que, jusqu'à présent, on rejette toutes les responsabilités.

Les funérailles de la victime

C'est au milieu d'une affluence considérable qu'on a eu lieu, hier après midi, à 3 heures 1/2, les funérailles d'Arthur Vermeire.

La maison mortuaire était décorée de nombreuses tentures d'argent, un écusson portant l'initiale du nom du défunt était placé au-dessus de la porte.

A l'intérieur de la maison, dans la pièce où repose le cadavre, une chapelle avait été installée. La chambre était toute tapissée de velours noir.

Le clergé est venu faire la levée du corps à trois heures et demie. Le cercueil a été placé dans un corbillard de première classe fourni gratuitement, ainsi que toutes les tentures décoratives, par M. Cornille-Pennel.

Le deuil était conduit par le père et les frères du défunt. Un des frères de la victime, Oscar Vermeire, qui est aveugle et boursier de la ville à l'école de Ronchin, était arrivé hier pour assister aux funérailles.

Dans l'assistance qui suivait le convoi, nous avons remarqué les patrons d'Arthur Vermeire.

MM. Eugène Motte et Edouard Roussel étaient égale ent présents. Les millionnaires patrons ont même fait quelques générosités à la famille Vermeire.

On ne comprend pas la présence de ces messieurs à ces funérailles, pas plus que leur générosité. Car nous ne voulons pas croire, comme quelqu'un qui était près de nous le disait, que ce soit pour eux une question de propagande en vue des prochaines élections. Mais n'insistons pas en cette circonstance.

Précédant le corbillard, dix couronnes magnifiques étaient portées. Elles portaient comme inscription : « A notre regretté fils bien aimé ». « A notre ouvrier regretté les patrons de la maison Motte et Delescluse ». « Les ouvriers et employés de la Maison Motte et Delescluse à leur ami regretté ». « A notre frère »; « A notre filleul ». Souvenir des voisins »: « A notre neveu ». « A notre cousin »: « Les habitants du quartier à Arthur Vermeire »

Plus de six mille personnes stationnaient dans les rues des Longues Haies et de Lannoy pour voir passer le convoi. Toute cette foule est recueillie, et beaucoup de personnes pleurent.

Le service religieux a été fait à l'église Sainte Elisabeth. Le corps a ensuite été transporté au cimetière où il a été inhumé.

Suites de l'administration socialiste

Le Sanatorium de Saint-Pol

Hier après midi, entre deux heures et deux heures et demie, on voyait un grand nombre de parents conduisant leurs enfants au vieux Collège, rue du Collège.

Ils étaient là environ 150 enfants des écoles municipales quand sont arrivés les citoyens Cazelle, maire, Thérin et Milbeo, adjoints, accompagnés de M. Pascalin, docteur du sanatorium de St-Pol, M. Delattre, docteur à Roubaix et M. Roger, chef du bureau des écoles à la mairie.

Les docteurs ont visité tous les enfants et sur le nombre de 167 d'entr'eux, 63 garçons et 44 filles ont été admis pour pouvoir passer un mois au sanatorium de St-Pol.

Un certain nombre de ceux qui n'ont pas été acceptés seront visités prochainement. Les docteurs ont jugé que, pour le moment, leur santé était bonne et ne comportait pas l'obligation d'un séjour à la mer.

Parmi les 107 admis, 80 seulement pourront partir le 1er avril. Ils resteront un mois tout entier sur les bords de la mer et ils pourront refaire leur santé. Le premier départ, comme les autres qui suivront de mois en mois, comportera quarante garçons et quarante filles.

Les enfants des malheureux ouvriers pourront ainsi, tout comme ceux des bourgeois, goûter l'air sain, pur et vivifiant de la mer. Si, à la place de l'administration ouvrière et socialiste on avait continué à laisser à l'Hôtel de Ville de Roubaix une municipalité capitaliste, il est certain que beaucoup d'eau eût encore coulé sous les ponts avant qu'elle eût songé aux malheureux, aux fils et filles d'ouvriers.

Ces choses ne s'oublient pas par les intéressés.

UN DRAME AU VITRIOL

Depuis plusieurs années, une liaison s'était établie entre un sieur Adolphe Mindlovich, sujet Polonais, âgé de 31 ans, exerçant la profession de voyageur de commerce et la demoiselle Louise Petit, ouvrière bobineuse, âgée de 24 ans, qui habitait une chambre, boulevard de Paris, 9.

Il y a quelques mois, à la suite de scènes répétées, il y eut rupture entre les jeunes gens et, depuis cette époque, la jeune fille avait, à maintes reprises, essayé de renouer les anciennes relations, mais chaque fois elle se heurta à un refus. Or, mardi soir, vers 6 heures, Mindlovik était suivi par la jeune fille qui avait résolu de se venger.

Le jeune homme avait à peine fait une dizaine de pas que Louise Petit sortait de sa poche un flacon de vitriol qu'elle avait acheté chez M. Crombez, marchand de couleurs, rue Nain et en lança le contenu à la figure de son amant.

Celui-ci poussa un cri et frappa Louise Petit d'un coup de parapluie, qui lui fit une blessure au front. Des personnes accoururent au secours du blessé qui a un côté de la figure entièrement brûlé par le corrosif. On le conduisit à la pharmacie Constant où il reçut des soins et de là à son domicile, rue de Cray.

Pendant ce temps, un cantonier arrêtait Louise Petit qui fut conduite devant M. Lecomte, le nouveau commissaire de police de la rue des Arts.

Ce magistrat fit subir un interrogatoire à la jeune fille qui lui déclara avoir agi pour se venger; puis il se rendit sur le lieu du drame, boulevard de Paris et enfin au domicile du vitriolé, rue du Crouy, où il reçut sa déposition.

Cette affaire, qui a été produite à la sortie des ateliers, a causé un rassemblement considéra le et les commentaires allaient leur train.

Nouvelle société

Par arrêté préfectoral en date du 11 mars 1897, la société de jeu de boule, dite de « Saint-Paul », établie chez M. Guillaume Nettens, route d'Hem, estaminet Au Grand Saint Augustin, est autorisée à se constituer légalement.

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier matin dans la rue Blanchemaille au numéro 63, chez M. Jules Vernuits, marchand de tissus en solde. Le feu a pris naissance par suite d'un vice de construction de la cheminée. Quatre pièces de tissus de velours ont été endommagées. Les dégâts ne s'élèvent qu'à la somme de 1500 francs.

Arrestation d'une voleuse

La nommée Marie D..., femme G., âgée de 35 ans, boucher demeurant rue de Béthune, 37, a été arrêtée sous l'inculpation d'avoir soustrait chez la femme Clémence Boucart, cabaretière, rue des Fleurs, 67, une montre en or et divers menus objets de parure de dame.

Sorties carnavalesques

Les Amis du Plaisir, établis chez Willart, ont l'honneur de faire savoir au public qu'une sortie carnavalesque aura lieu le jour de la Mi-Carême.

Les camarades qui désireraient être de la fête sont priés de se faire inscrire chez ce dernier.

— Le groupe de l'Union ouvrière organise pour la Mi Carême une grande sortie carnavalesque. Les camarades qui désirent y prendre de part peuvent se faire inscrire à l'estaminet du Palais, Pile.

— Le char des Forçats du groupe de l'Union Collectiviste sortira le jour de la Mi-Carême. Il est rappelé aux camarades du parti qu'il inaugure sa 14e sortie carnavalesque. Tous sont invités à s'inscrire au siège du groupe, rue de l'Alma, 104, chez le citoyen Carrette, pour la vente des chansons au bénéfice du parti. Une remise de 20 0/0 leur est faite sur le produit de la vente.

— Les républicains du Ravedel, société établie chez Aimé Morel, rue de Bouvines, 67, estaminet du Barbi rou, signe, organise une sortie carnavalesque pour la Mi-Carême.

Une chanson sera vendue au profit de la propagande.

— Le comité organisateur des commerçants de l'Epeule, prie les personnes de bonne volonté, qui désireraient faire partie du cortège de bien vouloir se faire inscrire rues Arta aux Deux Postes.

Ceux qui manqueront de costumes, trouveront la faculté de s'en procurer par l'intermédiaire des organisateurs.

Plusieurs sociétés chorales, fanfares, sociétés de trompettes ont répondu à l'appel du comité.

Nous pouvons déjà compter sur une parfaite réussite, le beau temps se mettant de la partie.

WATTRELOS. — Le Parti Ouvrier organise pour le dimanche de la Mi Carême une sortie carnavalesque pédestre, avec costume unicolore et uniforme.

Le départ se fera chez le citoyen Florimond Lecomte à midi 1/2 précis.

On invite les camarades, soucieux de leur devoir à y assister.

Les citoyens Lecomte et Briffaut sont à la disposition des amateurs soit pour les inscrire soit pour leur fournir des explications.

Maison MARCOUX EMMANUEL

TAILLEUR-COSTUMIER

245, rue des Longues-Haies, 245

GRAND CHOIX D'ARTICLES POUR CARNAVAL

Conditions particulières pour sociétés et groupes.

Anniversaire de la Commune

— Le groupe l'Union collectiviste invite ses adhérents à être présents au banquet du 18 mars, à 8 heures du soir, au siège du groupe, rue de l'Alma, 104. Cotisation par tête, 1 franc.

— Le groupe de l'Entrepont organise un grand banquet par souscription, le samedi 20 mars, à 8 heures 1/2 du soir, chez le citoyen Willart, Grande-Rue, 235.

Le prix est fixé à 2 fr. 50.

Les membres du Parti qui voudraient y assister sont priés de se faire inscrire avant le vendredi 19 mars, au siège du groupe.

— Les membres du groupe Voltaire sont invités au banquet annuel qui aura lieu le samedi 20 mars, à 8 h. 1/2.

Les membres du groupe, qui veulent y participer, sont priés de le faire savoir le vendredi 19 mars.

— Le groupe La Paix Sociale, établi chez Brugon, rue Daubenton, 67, organise, pour le dimanche 21 mars, un banquet en l'honneur de l'anniversaire du 18 Mars.

Les camarades, groupés ou sectionnés qui désireraient participer au banquet, sont priés de se faire inscrire avant le samedi soir à 9 heures. Prix : 1 fr. par personne.

Un ouvrier infidèle

Le sieur Casimir Auturquin, âgé de 32 ans, demeurant cour Vauban, rue de Condé, a été arrêté hier après-midi, convaincu de vols de coupons de tissus au préjudice de son patron M. Delannoisbelbois, emballeur, rue de la Gare.

Une perquisition faite à son domicile a établi qu'il s'était rendu coupable d'une quinzaine de vols de coupons de tissus, dont le montant s'élève à environ 200 francs.

Communications diverses

La chambre syndicale des charpentiers-menuisiers informe les membres de la corporation que le banquet St-Joseph aura lieu dimanche prochain, au siège du syndicat, rue des Arts, 172. Le prix est fixé à 2 fr. On peut se faire inscrire jusqu'au samedi soir.

— La Commission de la Société Chorale « Les Chevaliers de la Fourchette » prie ses membres exécutants, de bien vouloir assister aux répétitions générales qui auront lieu, vendredi 19 et samedi 20 mars, à 8 h. 1/2 précises.

Couvertures de lits : GALERIES LILLOISES

Avis aux Groupes

Les secrétaires de groupes sont avertis que la date pour la remise des candidatures de délégués au Congrès de Dunkerque est fixée au Dimanche 28 Mars.

Convocations

Le groupe Le Peuple se réunira ce soir mardi 16 courant, à 8 heures 1/2 du soir, en son local

Question de la plus haute importance.

— Chorale La Solidarité Ouvrière. — Tous les sociétaires sont instamment priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu mercredi prochain.

Présence strictement obligatoire.

Union électorale républicaine sociale

Réunions du samedi 20 mars

La 2e section, rue Archimède, à 8 h. 1/2, au Beau Bouquet, 15, rue Archimède.

— La 12e section, rue Ternaux, à 8 h. 1/2 soir, au Tonneau Rouge, rue de la Paix.

Réunions du vendredi 19 mars

— La 2e section (rue Pierre de Roubaix), à 8 h. 1/2 du soir, chez Jules Bonte ume, angle du boulevard de Belfort et de la rue Pierre de Roubaix

— La 8e section (rue Saint-Vincent), à 8 heures 1/2 du soir, chez Henri Carette, r. de l'Alma, 104.

Concerts et Spectacles

Théâtre de Roubaix. — Jeudi 18 Mars 1897, représentation extraordinaire au bénéfice de M. Henri Couvreur, grand premier comique grime : LA DOT DE BRIGITTE, opérette nouvelle en 3 actes. Le spectacle commencera par l'immense succès : LES SURPRISES DU DIVORCE, comédie-vaudeville en 3 actes.

Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 heures.

Tombolas. — Voici les numéros gagnants de la tombola tirée à l'issue de la soirée organisée dimanche 14 mars, par l'Union fraternelle, chez Achille Carpentier, rue du Pile :

1033. 899. 1360. 1461. 225. 7. 495. 1635. 1131. 476. 1807. 20. 754. 1600. 1008. 1229. 1282. 1550. 29. 838. 263. 1236. 276. 1874. 1688. 1674. 1837. 88. 413. 1727. 1133. 1582.

FLERS-BREUCQ. — Voici les numéros sortants de la Tombola tirée chez Henri Coudoir, estaminet du Chêne du Sart, à l'issue d'une soirée donnée au profit d'une famille nécessiteuse avec quatre enfants en bas âge :

1381. 1107. 1572. 1862. 1795. 893. 405. 983. 173. 1767. 1531. 465. 798. 1793. 938. 1170. 1547. 1736. 1759. 323. 924. 1617. 348. 1250. 888. 1787. 1265. 1041. 1661. 1529. 1632. 1356. 437. 1659.

1367. 1584. 1472. 1257. 170. 1635. 740. 1861. 1095. 1298. 1935. 1715. 1639. 1692. 1821. 655. 1428. 1275. 1926. 1534. 1305. 1282. 1679. 1198. 1177. 1139. 338. 1255. 1479. 318. 1623. 1143. 772. 18. 8. 826. 1723. 323. 1602. 1057. 1552. 640. 1415. 1857. 74.

Les lots qui ne seront pas réclamés pour le 28 mars, seront acquis à l'œuvre.

Mouvement ouvrier

Réunion du jeudi 18 mars

— L'Avenir Social liste, à 8 h. 1/2 du soir, chez Achille Carpentier

Réunions du samedi 20 mars

Les Durs à vaincre, à 8 h. 1/2 du soir, chez Demulder.

— Union Fraternelle, à 8 h. 1/2 du soir, local habituel.

Savon Fin de Siècle

Mes enfants n'achètent que le savon *Le Philatéliste*, créé par Victor Vaissier, parce que dans chaque boîte de trois pains sont renfermés dix timbres étrangers d'une belle valeur et que leur collection s'enrichit à mesure qu'ils se débarbouillent.

L'ALBUMINURIE

Se guérit sûrement et promptement par la Ducasbline (extrait concentré des plantes du Brésil), une des plus merveilleuses découvertes de ce siècle.

Rappelons en quelques mots ses principaux symptômes : faiblesse générale, troubles de la digestion, rareté des urines qui sont mousseuses, douleurs dans la région des reins, enflure des chevilles et des jambes le soir, bouffissure de la face le matin, troubles de la vue, palpitations, difficultés de la respiration, et finalement, tendance aux congestions (cérébrales ou pulmonaires).

La Ducasbline, médicament végétal absolument inoffensif est cependant d'une efficacité telle qu'au bout de quelques jours on sent déjà une amélioration sensible et la guérison radicale est obtenue au bout de quelques semaines. La maladie guérie ne revient plus et les forces se maintiennent par l'usage de la Ducasbline.

Des centaines d'attestations prouvent la supériorité et l'infaillibilité de cette méthode appliquée exclusivement et avec le plus grand succès à l'Institut Médical Rationnel, 19, rue de Cluny, à Paris, qui guérit avec le même succès par la série des Ducasbline, la gravelle, la goutte, le rhumatisme, l'anémie, le diabète, les bronchites et tuberculoses, les dyspepsies, etc. — Consultations de 2 à 5 heures et par correspondance, 5 fr. Visites à domicile. Brochure avec traitement contre 2 timbres-poste de un franc.

Prix du flacon de Ducasbline n° 1, spécial pour l'albuminurie : 3 fr. 75. — J. Bouillet et Cie, 19, rue de Cluny, Paris, et principales pharmacies.

TOURCOING

UN SUICIDE A TOURCOING

Hier matin, vers huit heures, un individu, paraissant âgé de 45 ans environ, se jetait dans le canal, au Blanc-Seau, en face du château de Mme Descat.

Plusieurs personnes, qui avaient été témoins de la scène, coururent porter secours au malheureux, mais tous leurs efforts pour le sauver restèrent vains. On ne put que ramener un cadavre sur la berge.

Transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu, le noyé a été reconnu dans la journée. C'est un nommé J.-B. Cregel, demeurant à Roubaix, rue des Fondeurs, cour Fremeaux, 11.

On ne sait à quoi attribuer ce suicide.

Guerre aux Syndicats

On nous apprend que l'association des patrons plombiers-zingueurs a décidé, dans une de ses dernières réunions, d'introduire dans chaque atelier un règlement comprenant les mêmes dispositions, ou à peu près, que celui imposé il y a quelques semaines par les entrepreneurs de peintures.

D'autre part, les patrons menuisiers et charpentiers seraient décidés à en faire tout autant; dans une réunion tenue il y a huit jours ils seraient arrêté définitivement le texte du règlement qu'ils vont soumettre à la signature de leurs ouvriers.

Pour ce qui est des peintres, les patrons ont fait connaître leur réponse aux propositions faites par le syndicat ouvrier. Sans autres explications, ces messieurs ont déclaré rejeter purement et simplement les demandes qui leur ont été faites.

D'après ce qui précède, il est aisé de juger que les entrepreneurs du bâtiment se sont concertés et ont résolu de faire une action commune pour pouvoir s'opposer avec quelque avantage aux légitimes revendications de leurs ouvriers. Comme larrons en foire, ces messieurs se sont entendus pour mieux exploiter encore ceux qui les font vivre et qui les enrichissent.

Il s'agira maintenant de voir si les ouvriers auront l'intelligence de prendre exemple sur la tactique suivie par leurs patrons et s'ils auront le bon esprit, en attendant la définitive disparition des parasites inutiles et nuisibles qui s'engraissent à leurs dépens, de s'entendre aussi pour la sauvegarde immédiate de leurs intérêts menacés.

C'est au nom du droit du plus fort que messieurs les patrons entendent imposer leurs conditions arbitraires ; au nom de la justice, les ouvriers ont non seulement le droit mais aussi le devoir de se défendre.

La revanche des exploités

Le groupe la Revanche des Exploités organise pour dimanche prochain un banquet en commémoration de la commune de Paris.

Les citoyens faisant partie de l'Union républicaine-socialiste désireux de participer à ce banquet sont priés de se faire inscrire avant samedi soir, au local du groupe, à l'estaminet Au Vert Gazon, 128, rue des Phalempins. La cotisation est fixée à 1 fr 50 par personne.

Comité exécutif

Le Comité exécutif du Parti ouvrier se réunira mercredi soir, à huit heures, à la Brasserie sociale, rue de Haze.

L'alliance ouvrière

Répétition jeudi soir, à huit heures, à la Coopérative.

Présence indispensable.

Libre-Pensée Tourquennoise

La Libre-Pensée de Tourcoing est convoquée pour lundi prochain, à 8 heures, à la Brasserie sociale, rue du Haze.

Ordre du jour important. — Présence de tous indispensable.

CÉPHALIQUE S'-MICHEL

Guérit instantanément MAUX DE DENTS, MAUX DE TÊTE, MIGRAINE, NÉVRALGIES.

On ne doit jamais être sans "Céphalique" dans une famille. Il écrit bien des douleurs.

PRIX : 1 F 50

Les PILULES CÉPHALIQUES sont les plus efficaces qu'on puisse employer contre les Névralgies.

PRIX : 0 F.

Dépôt dans les bonnes Pharm. PHARM. CONVERSET à Roubaix

CHOCOLAT PAR EXCELLENCE

On trouve dans cent parties de Cacao Van Houten plus de soixante parties alimentaires utiles : le pain, les pommes de terre, le lait, etc., sont bien loin d'être aussi riches en substances alibiles.

Et avec cela il est facile à diriger, ne fatigue pas l'estomac et on ne s'en lasse jamais.

Voilà pourquoi il constitue le meilleur et le plus hygiénique des Chocolats à consommer liquides.

LILLE

PARTI OUVRIER — SECTION LILLOISE

Comité central

Samedi 20 mars, à 8 heures du soir, au siège social, Maison du Peuple, 21, rue de Béthune, réunion du Comité central.

LE 18 MARS A LILLE

C'est ce soir jeudi, 18 mars, à 8 heures précises, que la Section Lilloise organise en l'honneur du 27e anniversaire de la Commune, un *Grand Concert Socialiste privé*, offert aux membres du Parti et à leurs familles.

Pour donner un plus grand attrait à cette fête qui aura lieu à la Maison du Peuple, rue de Béthune, 21, la section s'est assurée le concours de chanteurs et déclamateurs distingués qui se feront entendre dans leur répertoire socialiste, et de son Club Dramatique qui interprétera un drame de circonstance, de notre ami Henri Ghesquière, intitulé *Caïn et Abel*.

A la fin du concert, *l'Internationale* sera chantée par la Lyre des Travailleurs.

Le programme sera affiché dans la salle. Les portes seront ouvertes à 7 h. 1/2 pour éviter l'encombrement.

La Section Lilloise invite tous ses membres à assister à cet important concert et à renforcer, par leur présence, l'éclat de cette fête anniversaire.

— Les membres exécutants de la Lyre des Travailleurs sont priés de se réunir, à la Maison du Peuple, avant le concert.

La commission compte sur la présence de tous les membres. Très urgent.

Accident de chemin de fer

M. Barbe, peintre à Lille, rue Ratabonne, impasse Colbert, 6, revenait de Pont-à-Marcq, avant-hier matin, lorsqu'arrivé près du passage à niveau dit *Pont Thibaut*, il aperçut un train de marchandises en marche qui se trouvait à environ deux cents mètres du passage.

Aucune barrière n'interdisant la franchir la voie, M. Barbe, fit signe au conducteur d'un camion qui allait s'engager sur la voie, venant du côté opposé, et qui ne pouvait apercevoir le train.

Ce camion était conduit par M. Colart, rue Gantois à Lille, entrepreneur de déménagements, rue de Béthune, 56, à Lille. Sa voiture, attelée à trois chevaux, était garnie d'un riche mobilier.

Malheureusement, M. Colart ne se rendit pas compte des avertissements de M. Barbe et s'engagea sur la voie. Les trois chevaux venaient à peine de franchir les rails, que le train arrivait coupant le camion et brisant tout ce qu'il contenait. Les dégâts s'élèvent à plus de 25,000 fr.

Le train stoppa à environ 80 mètres du passage. Par un heureux hasard, M. Colart n'a été que légèrement blessé : le choc l'avait projeté sur la plate-forme de la machine en l'emportant.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

Un drame à Haubourdin

Le parquet s'est transporté mardi soir à Haubourdin, à l'effet d'ouvrir une information contre le nommé Charles Desmazières, âgé de 48 ans, ouvrier au dessèchement des marais, demeurant à Haubourdin, rue du Rivage, 3.

Cet individu vivait séparé de sa femme depuis plus d'un an, et celle-ci était venue habiter avec ses quatre filles une maison près de l'estaminet du *Bois de Boulogne*.

L'aînée des filles était fiancée à M. Menet employé de magasin. Ces fiançailles n'étaient pas du goût de Desmazières.

Dans la soirée de lundi, il se rendit près de la demeure de sa femme, et au moment où Menet en sortait, il tira sur lui un coup de pistolet, mais la balle dont l'arme était chargée, se perdit dans le vide.

Desmazières, prit aussitôt la fuite. Le lendemain matin, vers 10 heures, les gendarmes, venus pour l'interroger, trouvèrent close la porte de sa demeure. On y pénétra en ouvrant une fenêtre : Desmazières était étendu sur son lit, ne donnant presque plus signe de vie.

Il avait tenté de s'asphyxier à l'aide d'un réchaud de charbon. Les médecins ont réussi à le rappeler à la vie, et hier matin il a été écroué à la maison d'arrêt.

M. Vitry, juge d'instruction, continue l'information

Faculté de droit

Jeudi 18 mars, à 3 h. 1/2, M. Collinet, agrégé, continuera (salle des conférences, numéro 1, au 1er étage, 25, rue Gauthier-de-Châtillon), son cours libre sur les Sciences auxiliaires de l'Histoire du Droit. Il traitera dans cette deuxième conférence de la « Bibliographie de l'Histoire du droit romain. »

Bureau de bienfaisance

Les consultations gratuites pour les maladies des dents et de la bouche seront dorénavant données au dispensaires de Wazemmes, rue Gantois, 40 bis, par M. le docteur Beal, les mardi et vendredi de chaque semaine à 4 heures de l'après-midi.

Exposition de Lille de 1897

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'Exposition d'hygiène, d'alimentation et d'art industriel, organisée au Palais-Rameau, s'ouvrira le samedi 10 avril. Les ouvriers, les membres du personnel enseignant et les institutions de prévoyance pourront y exposer sans frais. Les adhésions sont reçues jusqu'au 31 mars. Le bureau de renseignements au Palais-Rameau, est ouvert tous les jours de 3 à 5 heures.

Syndicat des petits commerçants

Hier, à 8 h. 1/2 du soir, a eu lieu, salle de l'Alliance, 26, rue d'Arras, la conférence faite par M. Paul Décaudin, sous les auspices du syndicat des petits commerçants, propriétaires et petits locataires.

L'orateur a très éloquemment exposé le but de cette association et a convié tous les intéressés à se faire inscrire au syndicat.

Il a été vivement applaudi par le nombreux auditoire qui se pressait dans la salle.

Nous regrettons que le manque d'espace ne nous permet e pas de publier une analyse complète de cette intéressante conférence.

Double arrestation

En vertu d'un mandat d'amener, décerné par M. Deblock, juge d'instruction à Lille, le service de la sûreté a arrêté hier, les nommés Joseph Philippo, rattacheur, et la fille Marie Mantdogh, fileuse, inculpés de vol, demeurant tous deux rue St-Denon, 67.

Vol d'un décalitre

A la suite d'une enquête faite par M. Queutier, commissaire de police, procès verbal a été dressé contre Debacker Louis, 17 ans, rue de la Monnaie, 85, et Hémin Eugène, 19 ans, rue des Ecoles, 72.

Ces deux jeunes gens, qui ont déjà été condamnés plusieurs fois pour vol, sont inculpés d'avoir soustrait une mesure de dix litres en bois chez M. Bonnard, marchand de charbon, rue Machun, 12.

Accident

Un soldat du 1er escadron du train des équipages s'est fracturé la jambe en faisant une manœuvre à la Citadelle.

Il a été transporté à l'Hôpital-militaire.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 17 mars

Présidence de M. DASSONVILLE, vice-président.

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Léon Devos, infraction à un arrêté d'expulsion, un mois de prison. — Ulisse D..., mendicité et vagabondage, 3 mois. — Gustave Equinet, coups et blessures, 40 jours et 5 francs d'amende. — César Hageman, outrages et rébellion envers des agents, 20 jours.

Léontine Hespel, expulsion, 2 mois. — Kébé Louis, coups, 2 mois. — Petullège Charles, vol, acquitté comme ayant agi sans discernement. — Estelle Recleus, expulsion, 2 mois. — S... Oscar, mendicité, 6 jours avec sursis. — Duez Henri, même délit, 3 jours avec sursis.

Catherine Smets, vol, 1 mois. — Vandenbrande Emile, expulsion, 6 mois. Distraine Augustin, même délit, un an. — Deswarte, fraude au préjudice de l'octroi de La Bassée, trois amendes : 40 fr., 100 fr. et 50 fr. — Jules Vuillen de Roubaix, 3 jours de prison pour outrages à agents. — Emile Littard, douteur à Croix, 2 mois pour rébellion et outrages envers la gendarmerie.

Affaires à la requête de partie civile. — Claisse, assigné pour diffamation par Rançon, 16 fr. d'amende et 25 fr. de dommages intérêts. — Dubois, assigné pour diffamation et injures par Vanneubleroeck, acquitté. — Decauwer, assigné pour diffamations par Vercammen, 25 fr. d'amende et 25 fr. de dommages intérêts, par défaut.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Grand Théâtre de Lille

(Direction A. MONTFORT).

Bureaux à 6 h. — Rideau à 6 h. 1/2

Jeudi 18, avec le concours de Mme Jane Boyer et de M. Montfort, le TANNHAUSER, opéra en 3 actes. — RIVAL POUR RIRE, comédie.

Théâtre-Concert des Variétés

Tous les soirs, à 8 heures 1/2, grand spectacle-concert. Troupe excellente et brillant orchestre.

Anciens élèves de l'école de la rue des Stations

L'Association amicale des Anciens élèves de l'école municipale de la rue des Stations, organise pour le dimanche 21 mars 1897, à 4 h. précises du soir, dans la Salle du Conservatoire de Lille, une conférence avec projections par M. R. Paillot, agrégé de l'Université, président de l'Union française de la Jeunesse.

La conférence sera suivie d'un grand concert.

Les sociétaires qui ne sont pas en possession de leur carte, sont priés de s'adresser avant samedi, chez M. Leur, directeur de l'école. Chaque billet de tombola, prie au bureau, donnant droit à l'entrée du concert aux personnes non munies de cartes.

Anciens élèves de l'Ecole supérieure de la Ville

L'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure offrait, lundi, à ses sociétaires et à leurs amis une soirée intime, qui a été des plus réussies.

La vaste et coquette salle de l'Eldorado était remplie d'un public qui a manifesté à chaque instant tout le plaisir qu'il éprouvait à entendre les artistes de choix qui prêtaient gracieusement leur concours. Au programme d'ailleurs — fort gentiment dessiné par le camarade Guelton, — figuraient nos les artistes aimés des auditeurs, il suffit de les citer pour qu'on sache la valeur : MM. H. Carron, ténor ; A. Caron, baryton ; L. Stien, basse ; Desclerq et Thya, pistons ; *La Madrilène*, (club mandolinistes), directeur M. A. Robiquet.

La partie comique, confiée à M. A. Dumoulin, a été des plus gaies. Enfin le camarade Louis Revolon tenait, avec le talent qu'on lui connaît, le piano d'accompagnement.

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 17 mars. — Fernand Lepers, rue de Denain, 33. — Julien Degrave, rue Montgolfier, cour Degraeve, 13. — Madeleine Degroote, rue de France, cour Gosman, 20. — Victor Corveleyn, rue Archimède, cour St-Emile, 12. — Germaine Devos, rue de l'Alma, fort Fraser, 54. — Marie Verstraete, rue des Anges, 116. — Charles Ryelandt, rue des Anges, cour Frère-Bodin, 6. — Henri Lenard rue d'Alsace, 3. — Raoul Tanner, rue Jacquard, 11. — Albert Franchomme, rue Soult, 66. — Eugène Leonfold, rue Buffon, 23. — Antoinette Bécame, rue de l'Alma, 242. — Josephine Verhelst, rue Bayart, 42. — Suzanne Bourgois, rue de la Perche, 62. — Paul Cornille, rue du Bois, 82. — Raymonde Lemer, rue de Fontenoy, cour Abraham, 31. — Lucie Lagache, rue St-Maurice, cour Paquet, 4.

Décès. — Fidéline Delhoutte, 62 ans, rue Drouot, 52. — Verlinde, présenté sans vie, Hôtel-Dieu. — Marguerite Hellen, 4 ans, rue des Sept ponts, 48. — Joseph Labitte, 3 ans 11 mois rue d'Isly, 57. — Jules Vallée, 4 jours, rue de l'Epeule, cour Delobelle, 4. — Amand Pettié 64 ans, Hôtel-Dieu.

Bourse linière de Lille du 17 mars. — Lins de pays. — Les teillages se ferment petit à petit et les prix restent sans changement.

Lins de Russie. — La hausse demandée sur les lins russes à terre a entravé les transactions en ce genre. On signale quelques affaires en rouis à l'eau à prix fermes. Les qualités supérieures se raréfient de jour en jour, et les prix tendent visiblement à la hausse.

Etoupes de peignage. — Petit courant d'affaires. Prix sans changement.

Fils. — Même situation que la semaine dernière. Prix sans changement.

Fils de jute. — Demande active pour cette saison. Prix très fermes avec tendance à la hausse.

Toiles. — Affaires assez actives. Prix sans variation.

Marché au blé de Lille du 17 mars 1897. — (Cours commercial). — Les blés sont de 16.50 à 17 fr. les 80 kilos.

En boulangerie, les farines sont offertes de 28.50 à 29 fr.

Vente très difficile, tant en blés qu'en farines.

Marché aux Bestiaux de Lille

du 17 mars

Espèces	Amenés	Prix au kilo sur pied 1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	195	0.90	0.80	0.76
Vaches	122	0.74	0.64	0.50
Taureaux	85	0.70	0.61	0.53
Veaux	306	1.20	1.05	0.90
Moutons	..	....	....	....
Porcs	31	0.80	....	....

PRIX DE REVIENT. DROITS D'OCTROI COMPRIS

Viandes à l'Abattoir

	1re qual.	2e qual.	3e qual.
Bœufs	1.61	1.51	1.20
Vaches	1.47	1.32	1.07
Taureaux	1.40	1.20	1.07
Veaux	2.00	1.85	1.70
Moutons	...	....	....
Porcs	1.20	....	....

Marchés de Lille du 17 Mars

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 99/100 à ... — En pain n° 1 (cote offic.), 97 ... (cote com.), ... à ...

Cuite 1er jet (cote com.), 24,25 à ... — 88 (cote off.), 24,50 à ...

ALCOOLS — 3/6 fin disp., 35,00 offert 00,00 demandé.

BOURSE de LILLE

DU 17 MARS

VALEURS	Cours du jour	Ce offre.	Ce demande
Artois	.....	11500	11000
Annœu	.....	4850	...
Bruay	.....	...	25000
Bully	2370	2400	2370
Carvin	.....	1100	1000
Courrières	.....	...	1500
Douchy	730	780	780
Dourges	.....	11500	10000
Escarpelle	.....	8350	8500
Lens 100%	265.50	290	285
Liévin	.....	1850	1820
Marchiennes	.....	7000	6500
Ostricourt	.....